

ARTIPRIMES



OFFRE RESERVEE AUX ADHERENTS CAPEB

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Quels sont les travaux concernés ?¹

Pour être éligible à la prime CEE, il est impératif que l'équipement installé réponde à des critères spécifiques. Vous pouvez consulter les conditions d'éligibilité en cliquant sur le lien associé à la fiche d'opération standardisée dans les tableaux ci-dessous.

NO

Pour être éligible à la prime CEE bonifiée, en complément des critères d'éligibilité détaillés dans la fiche d'opération standardisée, il est également requis que l'équipement soit conforme à une condition supplémentaire concernant le remplacement du système de chauffage existant.

Chauffe-eau solaire individuel

Ménage	Critères à respecter	Montant de la prime selon l'adresse des travaux		
		H1	H2	H3
Tous	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-101	142 €	159 €	182 €

Pompe à chaleur de type Air/Eau (Prime Bonifiée)

Ménage	Critères à respecter	Montant de la prime
Modestes	<ul style="list-style-type: none">Respect des conditions de la fiche BAR-TH-171	4 061 €
Autres	<ul style="list-style-type: none">Remplacement d'une chaudière individuelle au charbon, au fioul ou au gaz	2 538 €

Pompe à chaleur de type eau/eau ou sol/eau (Prime Bonifiée)

Ménage	Critères à respecter	Montant de la prime
Tous	<ul style="list-style-type: none"> Respect des conditions de la fiche BAR-TH-172 Remplacement d'une chaudière individuelle au charbon, au fioul ou au gaz 	5 077 €

Appareil indépendant de chauffage au bois (Pour un Etas* ≥ 80%)

Ménage	Critères à respecter	Montant de la prime selon l'adresse des travaux		
		H1	H2	H3
Tous	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-112	233 €	191 €	127 €

*Etas : Efficacité Energétique Saisonnière

Appareil indépendant de chauffage au bois (Prime Bonifiée)

Ménage	Critères à respecter	Montant de la prime
Modestes	<ul style="list-style-type: none"> Respect des conditions de la fiche BAR-TH-112 	812 €
Autres	<ul style="list-style-type: none"> Remplacement d'un équipement indépendant de chauffage fonctionnant principalement au charbon (hors chaudière) 	508 €

Chaudière Biomasse Individuelle (Prime Bonifiée)

Ménage	Critères à respecter	Montant de la prime
Modestes	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des conditions de la fiche BAR-TH-113 	4 061 €
Autres	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement d'une chaudière individuelle au charbon, au fioul ou au gaz 	2 538 €

Raccordement d'une maison individuelle à un réseau de chaleur (Prime Bonifiée)

Ménage	Critères à respecter	Montant de la prime
Modestes	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des conditions de la fiche BAR-TH-137 	711 €
Autres	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau de chaleur alimenté majoritairement par des énergies renouvelables ou de récupération 	457 €

Système solaire combiné (Prime Bonifiée)

Ménage	Critères à respecter	Montant de la prime
Tous	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des conditions de la fiche BAR-TH-143 • Remplacement d'une chaudière individuelle au charbon, au fioul ou au gaz 	5 077 €

Chauffe-eau thermodynamique à accumulation (Maison Individuelle)

Ménage	Critères à respecter	Montant de la prime	
		Maison	Appartement
Tous	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-148	103 €	79 €

Pompe à chaleur Hybride (Prime Bonifiée)

Ménage	Critères à respecter	Montant de la prime
Modestes	<ul style="list-style-type: none"> Respect des conditions de la fiche BAR-TH-159 	4 061 €
Autres	<ul style="list-style-type: none"> Remplacement d'une chaudière individuelle au charbon, au fioul ou au gaz 	2 538 €

Conduit d'évacuation des produits de combustion (Prime Bonifiée*)

Ménage	Critères à respecter	Montant de la prime Prime par chaudière à raccorder au conduit
Modestes	<ul style="list-style-type: none"> Respect des conditions de la fiche BAR-TH-163 	711 €
Autres	<ul style="list-style-type: none"> Remplacement, dans un bâtiment collectif, d'un conduit d'évacuation des produits de combustion incompatible avec des chaudières individuelles au gaz à condensation 	457 €

*La bonification Coup de Pouce est limitée aux opérations engagées jusqu'au 31 décembre 2024 et achevées au plus tard le 31 décembre 2025.

Isolation de combles ou de toiture

Ménage	Critères à respecter	Montant de la prime selon l'adresse des travaux et par m ² de surface isolée		
		H1	H2	H3
Tous	Respect des conditions de la fiche BAR-EN-101	11 €	9 €	6 €

Isolation des murs

Ménage	Critères à respecter	Montant de la prime selon l'adresse des travaux et par m ² de surface isolée		
		H1	H2	H3
Tous	Respect des conditions de la fiche BAR-EN-102	10 €	8 €	5 €

Isolation d'un plancher

Ménage	Critères à respecter	Montant de la prime selon l'adresse des travaux et par m ² de surface isolée		
		H1	H2	H3
Tous	Respect des conditions de la fiche BAR-EN-103	7 €	5 €	5 €

Isolation des toitures terrasses

Ménage	Critères à respecter	Montant de la prime selon l'adresse des travaux et par m ² de surface isolée		
		H1	H2	H3
Tous	Respect des conditions de la fiche BAR-EN-105	8 €	6 €	4 €

Chaudière collective haute performance énergétique

Ménage	Critères à respecter	Montant de la prime pour une chaudière de puissance supérieure à 400 kW, alimentant 10 appartements		
		H1	H2	H3
Tous	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-107	3 307 €	2 851 €	2 118 €

Optimiseur de relance en chauffage collectif comprenant une fonction auto-adaptative

Ménage	Critères à respecter	Montant de la prime pour un système alimentant 10 appartements		
		H1	H2	H3
Tous	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-123	422 €	343 €	231 €

Pompe à chaleur de type air/air

Ménage	Critères à respecter	Montant de la prime pour une PAC installée (SCOP > 4,3) installée dans une maison de 100 m ²		
		H1	H2	H3
Tous	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-129	529 €	432 €	288 €

Pompe à chaleur collective à absorption de type air/eau ou eau/eau

Ménage	Critères à respecter	Montant de la prime pour une PAC (COP > 1,6) de puissance supérieure à 400 kW, alimentant 10 appartements, utilisée pour le chauffage et l'ECS. La puissance de la PAC est supérieur à 40% de la puissance de la nouvelle chaufferie		
		H1	H2	H3
Tous	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-150	8 863 €	7 669 €	5 755 €

Isolation d'un réseau hydraulique de chauffage ou d'eau chaude sanitaire

Ménage	Critères à respecter	Montant de la prime pour longueur isolée du réseau de chauffage ou d'ECS hors du volume chauffé		
		H1	H2	H3
Tous	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-160	33 €	30 €	25 €

Isolation de points singuliers d'un réseau

Ménage	Critères à respecter	Montant de la prime pour un point singulier (hors échangeur à plaques), installé sur une canalisation de diamètre supérieur à 100 mm portant un fluide de température supérieur à 120°C		
		H1	H2	H3
Tous	Respect des conditions de la fiche BAR-TH-161	299 €	270 €	225 €

N.B. Le bénéficiaire ne peut prétendre, pour une même opération, qu'à une seule prime versée dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

1. L'ensemble des montants du présent document sont donnés à titre indicatif car susceptibles d'évolution à tout moment selon la réglementation en vigueur.